

Sécurité des appareils à laser

Partie 4 : Protecteurs pour lasers

E : Safety of laser products - Part 4: Laser guards

D : Sicherheit von Lasereinrichtungen - Teil 4: Laserschutzwände

Norme française homologuée

par décision du Directeur Général d'AFNOR le 20 novembre 2006 pour prendre effet à compter du 20 décembre 2006.

Remplace la norme homologuée NF EN 60825-4 de février 2006 et ses amendements A1 et A2 de mars 2006 qui restent valables jusqu'en octobre 2009

Correspondance

La norme européenne EN 60825-4:2006 a le statut d'une norme française. Elle reproduit intégralement la publication CEI 60825-4:2006.

Analyse

Le présent document spécifie les exigences pour les protecteurs pour lasers, permanents et temporaires (par exemple pour l'entretien), qui protègent la zone de traitement d'une machine à laser, ainsi que les spécifications pour les protecteurs d'origine pour lasers.

Ce document entre dans le champ d'application de la Directive Basse Tension n° 73/23/CEE du 19/02/1973 modifiée par 93/68/CEE du 22/07/1993 et dans le champ d'application de la Directive RTTE n° 1999/5/CE du 09/03/1999.

Descripteurs

Laser, appareil à laser, dispositif de protection, protection contre les rayonnements, prévention des accidents, sécurité, sécurité du travail, sécurité des machines, risque, caractéristique de fonctionnement, spécification, essai, information, étiquetage.

Modifications

Par rapport aux documents remplacés, adoption de la nouvelle norme européenne.

Corrections

AVANT-PROPOS NATIONAL

Ce document constitue la version française complète de la norme européenne EN 60825-4:2006 en reprenant le texte de la publication CEI 60825-4:2006.

Les modifications du CENELEC (dans le présent document l'annexe ZA uniquement) sont signalées par un trait vertical dans la marge gauche du texte.

Cette Norme Française fait référence à des Normes internationales. Quand une Norme internationale citée en référence a été entérinée comme Norme Européenne, ou bien quand une norme d'origine européenne existe, la Norme Française issue de cette Norme Européenne est applicable à la place de la Norme internationale.

L'Union Technique de l'Électricité s'est abstenue au CENELEC sur le projet de EN 60825-4, le 26 juillet 2006.

Correspondance entre les documents internationaux cités en référence et les documents CENELEC et/ou français à appliquer

Document international cité en référence	Document correspondant	
	CENELEC (EN ou HD)	français (NF ou UTE)
CEI 60825-1 (1993) + A1 (1997) +A2 (2001)	EN 60825-1 (1994) A1 (2002) A2 (2001)	NF EN 60825-1 (1994) (C 43-805) A1 (2005) A2 (2006)
ISO 11553-1 (2005)	EN ISO 11553-1 (2005)	NF EN ISO 11553-1 (2005) (E 60-601-1)
ISO 12100-1 (2003)	EN ISO 12100-1 (2003)	NF EN ISO 12100-1 (2004) (E 09-001-1)
ISO 12100-2 (2003)	EN ISO 12100-2 (2003)	NF EN ISO 12100-2 (2004) (E 09-001-2)

Note : Les documents de la classe C sont en vente à l'Union Technique de l'Électricité – Tour Chantecoq – 5, rue Chantecoq – 92808 Puteaux Cedex – Tél. : 01 49 07 62 00 – ainsi qu'au service diffusion de l'Association française de normalisation – 11, avenue Francis de Pressensé – 93571 Saint-Denis La Plaine Cedex – Tél. : 01 41 62 80 00.

Les documents CEI sont en vente à l'UTE.

Les documents ISO et de la classe E sont en vente à afnor.

Version française

Sécurité des appareils à laser
Partie 4: Protecteurs pour lasers
(CEI 60825-4:2006)

Sicherheit von Lasereinrichtungen
Teil 4: Laserschutzwände
(IEC 60825-4:2006)

Safety of laser products
Part 4: Laser guards
(IEC 60825-4:2006)

La présente Norme Européenne a été adoptée par le CENELEC le 2006-10-01. Les membres du CENELEC sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme Européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CENELEC.

La présente Norme Européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CENELEC dans sa langue nationale, et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CENELEC sont les comités électrotechniques nationaux des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

CENELEC

Comité Européen de Normalisation Electrotechnique
Europäisches Komitee für Elektrotechnische Normung
European Committee for Electrotechnical Standardization

Secrétariat Central: rue de Stassart 35, B - 1050 Bruxelles